



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

dépendance

Question écrite n° 91873

Texte de la question

M. André Wojciechowski attire l'attention de Mme la ministre de la santé et des sports sur le rapport de notre collègue Valérie Rosso-Debord sur le thème "Perte d'autonomie des personnes âgées : répondre aux défis d'aujourd'hui et de demain". Si tout le monde peut être d'accord sur la nécessité de résorber les déficits publics, la mesure qui consiste à recentrer l'APA vers les GIR 1, 2 et 3 et à prévoir la possibilité de récupération de cette allocation sur les successions, conduit les personnes âgées et leurs familles à renforcer une attitude que l'on constate déjà en évolution. En effet, du fait du coût important des structures d'hébergement, les personnes âgées et leurs familles, ont tendance à privilégier le maintien à domicile. Cette tendance est ressentie dans une évolution à la baisse de certains EHPAD. Il lui demande quel est l'avis du Gouvernement sur la question et si son ministère entend privilégier ainsi le maintien à domicile des personnes âgées.

Données clés

Auteur : [M. André Wojciechowski](#)

Circonscription : Moselle (7^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 91873

Rubrique : Personnes âgées

Ministère interrogé : Santé et sports

Ministère attributaire : Affaires sociales et santé

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 26 octobre 2010, page 11576

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)